

Métadonnées pour “Autres indicateurs pertinents de politique”

Étudiants en mobilité internationale

Définition

Les étudiants en mobilité internationale sont des personnes qui ont physiquement traversé une frontière internationale entre deux pays dans le but de participer à des activités éducatives dans le pays de destination, où le pays de destination d'un étudiant donné est différent de son pays d'origine.

Le pays d'origine d'un étudiant de l'enseignement supérieur est le pays dans lequel il a obtenu son diplôme du deuxième cycle du secondaire. Cela peut également être appelé le pays de l'éducation antérieure. Lorsque les pays ne sont pas en mesure d'opérationnaliser cette définition, il est recommandé qu'ils utilisent le pays de résidence habituelle ou permanente pour déterminer le pays d'origine. Lorsque cela n'est pas non plus possible et qu'aucune autre mesure appropriée n'existe, le pays de citoyenneté peut être utilisé – mais uniquement en dernier recours.

Tout transfert entre différents systèmes éducatifs qui n'implique pas le franchissement physique d'une frontière internationale n'est pas considéré comme une **mobilité internationale des étudiants**. En particulier, ne sont pas des formes de **mobilité internationale des étudiants** :

- les programmes d'enseignement à distance proposés par des établissements basés dans un autre pays aux étudiants basés dans leur pays ou d'origine ;
- programmes offerts par des établissements basés à l'étranger dans le pays d'origine menant à des diplômes étrangers.

Les étudiants en mobilité internationale peuvent être attribués soit au pays de destination, en tant qu'étudiants en mobilité internationale entrants, soit au pays d'origine en tant qu'étudiants en mobilité sortante.